



**Organisations syndicales représentatives des employeurs**

UNGE / SNEPPIM / CSNGT

**Organisations syndicales représentatives de salariés**

CFTC / CFDT / CGT

**Président**

Sébastien GIRAULT (représentant du collège salarié)

**Vice-président**

Yves SARRAT (représentant du collège employeur)

**Délégué Général**

Sébastien CHATAIN

**PROJET DE RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP) DU 6 DÉCEMBRE 2017**

*APGTP Chez SAS Carré VIP Beauté 77 Bd Richard Lenoir 75011 PARIS 11EME*

RELEVÉ DES DÉCISIONS CPNEFP

2017 APPROUVE 18 JANVIER 2018

## I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

### DECISION

La CPNEFP approuve à l'unanimité l'ordre du jour

L'ordre du jour est envoyé trois semaines avant la prochaine CPNEFP à la Coprésidence, puis diffusé 15 jours avant pour ajout des OS et OP une semaine avant ladite réunion.

## II. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU 25 OCTOBRE 2017

### DECISION

La CPNEFP approuve à l'unanimité le relevé des décisions du 25 octobre 2017

Le relevé des décisions est envoyé à la fin de chaque CPNEFP à l'ensemble des partenaires sociaux.

## III. COURRIER DE LA PRESIDENCE

1. Courrier à Actalians du 8 novembre 2017
2. Email de relance à Monsieur ROULLET suite au courrier du 9 octobre 2017
3. Projet de courrier à Monsieur DELARUE du 20 novembre 2017
4. Projet de courrier de réponse à l'ordre des architectes du 20 novembre 2017
5. Projet courrier à la CPNEFP de la branche architecture du 20 novembre 2017

### DECISION

Les courriers sont rédigés par le Délégué Général adressés à la Coprésidence de la CPNEFP dans les meilleurs délais puis diffusés aux partenaires sociaux qui ont trois jours pour faire part de leurs avis. Lorsque des remarques sont formulées, elles sont transmises à l'ensemble des membres de la CPNEFP. La Coprésidence prend en compte les avis et adresse le courrier au destinataire et aux partenaires sociaux.

## IV. ACTALIANS

1. Compte rendu SPP 8 novembre 2017

### DECISION

La CPNEFP prend acte des problèmes demeurant sur les prises en charge du CQP TTF.

La Présidence de la CPNEFP est chargée d'adresser un courrier sur le sujet à Actalians.

## 2. Courrier taxe apprentissage

### DECISION

La CPNEFP retient la liste des sept CFA agréés par la branche à transmettre à Actalians.

La CPNEFP retient la liste des écoles suivantes : INSA / ESGT

La CPNEFP charge le Délégué Général de l'APGTP d'adresser un courrier aux différents établissements pour recueillir des données statistiques, effectif, taux de réussite, devenir des diplômés...

## V. FORMATIONS PRIORITAIRES 2018

### 1. Comité de liaison du Lycée La RAVOIRE

#### DECISION

La CPNEFP prend acte que Noureddine BENYAMINA (CFTC) et Gilles BUISSON (UNGE) participeront au comité de liaison du lycée.

### 2. Définition des formations cœur de métier

#### DECISION

La CPNEFP adresse à nouveau un courrier demandant les critères manquants figurant dans le courrier.

## VI. TAUX DE CONTRIBUTION FORMATION

### 1. Qualité des formations dispensées dans la branche en 2016

a) Répartition des effectifs formés par région et qu'il les compare avec les actions de formation.

#### DECISION

La CPNEFP charge le Délégué Général de rajouter la colonne différence en pourcentage et en numéraire au tableau « répartition genre »

La CPNEFP décide d'adresser un email à l'ensemble des entreprises concernant les disparités Femmes / Hommes en matière d'accès à la formation.

## 2. Projet accord taux de contribution 2018

### DECISION

La CPNEFP propose à la signature du 14 décembre 2017 l'accord sur les taux de contribution à la formation.

## VII. OMPL

### 1. Courrier de réponse de l'OMPL du 16 novembre 2017

### DECISION

La CPNEFP invite l'OMPL à sa prochaine CPNEFP pour clarifier les demandes des courriers du 8 novembre 2016 et 6 novembre 2017.

La CPNEFP retient le scénario optimiste proposé dans l'étude prospective.

## VIII. FORMATIONS CERTIFIANTES

1. Statistiques sur les groupes du CQP TTF
2. Statistiques sur les groupes des différents CCP

### DECISION

La CPNEFP souhaite obtenir en complément de la présentation les statistiques suivantes :

Corrélation de la classification avec le nombre de module

Corrélation de l'ancienneté avec le nombre de module

Corrélation entre la provenance et l'effectif de la région

Corrélation entre l'ancienneté et l'âge

### 3. Transmission de ces statistiques au service R&D d'Actalians

### DECISION

La CPNEFP est favorable à la transmission des statistiques au service R&D et l'OMPL.

## **IX. SOUS COMMISSION GPEC**

1. Qualification des emplois menacés par les évolutions économiques ou technologiques
2. Programmation de la prochaine sous-commission et nomination des participants

**DECISION**

Point non traité

## **X. ACTUALISATION DES REFERENTIELS DES CQP**

1. Formation des membres de la CPNEFP le 3 et 4 janvier 2018 par Monsieur MONIN

**DECISION**

Point non traité

## **XI. GÉO RÉFÉRENCEMENT ET GÉO DÉTECTION PAR LE GRÉTA D'EGLETON**

1. Représentants CPNEFP pour le groupe de travail : Licence Pro Détection et géo référencement
2. Restitution des échanges concernant la formation en Géo référencement et Géo détection par le Gréta d'Egleton (Point VI1b compte rendu 20/09/2017)

**DECISION**

Point non traité

## **XII. QUESTIONS DIVERSES**